



AMBASSADE DE SUISSE  
EN URSS

Moscou, le 4 janvier 1962.

F.31.10.1.U'Ch.- MT/mw

ad p.B.15.11.R.(15)-IH/wf

an	81/11								
Datum	9.1	911							11.1
Visa	la	5.							IL.
EPD	9. Jan. 1962								
Ref.	p.B.15.11.R.(15)								

Monsieur l'Ambassadeur Pierre MICHELI  
Secrétaire général  
du Département politique fédéral  
B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 décembre 1961 relative à la Société URSS-Suisse. J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de vos explications et je constate, avec satisfaction, qu'en principe vous partagez ma manière de voir.

Quand j'ai reçu, le 18 novembre, une invitation à participer à la séance constitutive de cette société, je n'ai pas jugé nécessaire de vous en informer immédiatement. Ce n'est que le fait que l'agence TASS ait publié samedi, le 25 novembre, un communiqué sur cette séance constitutive qui a eu lieu la veille, qui m'a incité à vous télégraphier le lundi matin, 27 novembre, et mon rapport s'est croisé avec votre communication rapide du même jour. Je ne vois donc guère comment il aurait été techniquement possible d'informer officiellement la presse suisse avant que le journal "Der Blick" eût été à même de commenter le communiqué de TASS.

Les extraits des réactions dans la presse suisse que vous avez bien voulu me faire parvenir démontrent, une fois de plus, que la presse de la suisse romande et les grands quotidiens de la Suisse alémanique ont une attitude beaucoup plus modérée que quelques journaux locaux.



Je me demande, à cette occasion, s'il était indispensable de mentionner, dans l'information que vous avez fait remettre à la presse, mon jugement positif sur cette fondation. Je constate que le Département se rallie à mon point de vue à ce sujet; si, dans ce cas, ce jugement positif avait été exprimé par le Département lui-même, des attaques inutiles contre ma personne, comme ce fut par exemple le cas dans le "Republikaner", auraient peut-être été évitées.

J'ai appris avec grand intérêt que le Conseiller national Olivier Reverdin a déposé une interpellation relative aux relations économiques et culturelles avec les pays de l'Est. L'attitude de ce parlementaire m'est bien connue de la lecture du "Journal de Genève" et j'aime à croire que son intervention au Parlement fournira une bonne occasion pour éclairer l'opinion publique suisse.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Inserndu*